

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 14 avril 2011**  
**à 20 h 30**  
**SALLE LA CHARMILLE**

L'an deux mille onze, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de PONT-SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves FRANÇOIS, Maire,

Présents : Monsieur Yannick FETIVEAU, Madame Marie-Anne DAVID, Monsieur Philippe RETIERE, Madame Huguette RAYNEAU, Monsieur Daniel MACHARD, Madame Martine CHABIRAND, Monsieur Christophe LEGLAND, Madame Brigitte GALPIN, Monsieur Laurent ABEL, Madame Valérie COLLIN, Monsieur Guillaume CHAUVET, Monsieur Stéphane CHAUVET, Madame Maryvonne BOURGEAIS, Monsieur Jean-Yves SUREAU, Madame Laure MICHOT, Monsieur Jean-Paul SENAND, Madame Sylvie NICOLAS, Monsieur Mathieu VISONNEAU, Monsieur Jean-Paul CHAUVET, Madame Mireille CHEVALIER, Monsieur Michel BRENON.

Pouvoirs : Madame Christine BUTEAU donne pouvoir à Monsieur Yves FRANÇOIS, Madame Madeleine BOURNIGAL donne pouvoir à Madame Huguette RAYNEAU, Madame Nathalie HEGRON donne pouvoir à Monsieur Laurent ABEL, Madame Marie-Laure FLEURY donne pouvoir à Madame Mireille CHEVALIER.

Absente : Madame Clara JONIN

Madame Marie-Anne DAVID a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 8 avril 2011

Présents : 22  
Pouvoirs : 4  
Absent : 1  
Votants : 26

*Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour rajouter un vote supplémentaire au point 5 de l'ordre du jour, à savoir un tarif pour le repas des enfants lors de la cérémonie du 8 mai.*

**1 – Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2011**

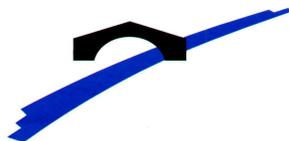
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance du 10 février 2011.

**2 – Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal**

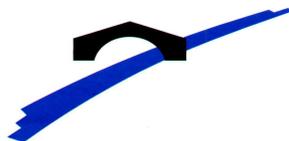
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23,  
Et en application de la délibération du 3 avril 2008,  
Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a été amené à prendre à savoir :

## MARCHES PASSES LA PROCEDURE ADAPTEE

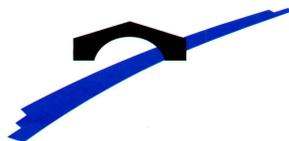
1	EDF ERDF	ELECTRICITE CENTRE DE SOINS DECEMBRE 2010	60612	19,53 €
2	LE GOFF GRAND O	RACLETTE METAL SOL ESPACES VERTS BC 128	60631	4,78 €
3	DOCKS INDUSTRIE	BOITE AUX LETTRES OMEJ BC 1239	60632	47,13 €
4	GEDIMAT LESIMPL	DISQUES A TRONCONNER BC 1384	6068	9,51 €
5	GEDIMAT LESIMPL	SAC DE COLLE A CARRELAGE MARCHE	6068	20,97 €
6	GEDIMAT LESIMPL	POTEAU CLOTURE DE PORTAIL NIVARDIERE	6068	23,30 €
7	BML BOUCHAUD	CAILLEBOTIS GALVA REALISATION PIEDS PANNEAUX PROVISOIRS BC 1385	6068	322,92 €
8	PLSN	BATTERIE BC 1231	6068	94,48 €
9	SAMIA	FLEXIBLE TRACTO CHAMPSIOME ETANG BC 1371	6068	42,31 €
10	DOCKS INDUSTRIE	TREPAN POUR PERCAGE CERAMIQUE BC ST 134	6068	75,13 €
11	GRANDJOUAN SACO	REMUNERAT MENS NETTOIEMENT NOV 2010	611	661,13 €
12	GRANDJOUAN SACO	NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE NOV 2010	611	592,21 €
14	MAINGUY SAS	MAINTENANCE EP SEPTEMBRE A OCT 2010	611	253,67 €
15	MAINGUY SAS	MAINTENANCE EP SEPTEMBRE A OCTOBRE 2010	611	4 939,48 €
16	SOGAMI	REPLACEMENT DE 2 PNEUS VEHICULE DAF 649	61551	746,54 €
17	EDITIONS OFFSET	2800 BULLETINS NOVEMBRE 2010	6237	3 077,44 €
18	EDITIONS OFFSET	3000 BULLETINS DECEMBRE 2010	6237	3 296,88 €
19	SFR MOBILE	ABONNEMENT + CONSO DEC 2010 PORTABLES	6262	278,09 €
20	CCGL	SOLDE MISE A DISPO 2009/2010 BASSIN AQUA	6554	10 799,00 €
21	CREDIT LOCAL DE	Echéance du 01/01/2011 - TVX 1999 - PRESAME	multi	2 941,01 €
22	EDF ERDF	ELECTRICITE DECEMBRE 2010	60612	2 386,52 €
23	EDF ERDF	ELECTRICITE TERRAIN DE SPORT/COURT DE TENNIS	60612	927,30 €
24	EDF ERDF	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC DECEMBRE 2010	60612	5 006,67 €
25	EDF ERDF	ELECTRICITE GROUPE SCOLAIRE DECEMBRE 2010	60612	2 081,47 €
26	EDF ERDF	ELECTRICITE SALLES DE SPORTS DECEMBRE 2010	60612	2 058,30 €
27	GAZ DE FRANCE	GAZ GROUPE SCOLAIRE DECEMBRE 2010	60612	1 992,86 €
28	LEONE SIGNALISA	FOURNITURE SIGNALISATION CHICANES RUE DE LA CRA	60633	130,85 €
29	BAOBAB	SAPINS DE NOEL ECOLES ET OMEJ BC 1334	6068	141,53 €
30	DEL RUE DECORAT.	FOURNITURE POUR REPARATION CABINE TRACTEUR JOHN DEER + PEINTURE BUREAUX ST BC 1328-1248-1249	6068	1 794,80 €
31	SOCOLEC	FOURNITURES FARANDOL/VOIRIE/CHANTIER BUREAUX ST	6068	1 021,23 €
32	LOXAM POWER	LOCATION CHAUFFAGES FOIRE A LA PHOTO BC ST 100	6135	1 897,46 €
33	VSA G.ATLANT	CONTROLE ANTI POLLUTION EXPRESS 627AFG44 BC 1245	61551	25,00 €
34	VSA G.ATLANT	CONTROLE ANTI POLLUTION + LIQUIDE REFROIDISSEMENT	61551	88,82 €
35	ARTEMUSE	SPECTACLE "LES LUTINS EN BALADE" DE LA CIE BALDABOUM MARCHE DE NOEL	6232	780,00 €
36	THEATRE DU ZOUA	REPRESENTATION DE "LA BELLE ET LA BETE" LE 09/12/2010	6232	800,00 €
37	LA CARAVANE COM	SPECTACLE "SUR UN AIR D'ACCORDEON MARCHE DE NOEL	6232	407,00 €
38	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET DECEMBRE 2010 MAIRIE	6262	43,25 €
39	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET DECEMBRE 2010 ECOLE PRIMAIRE	6262	24,90 €
40	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET DECEMBRE 2010 RAM	6262	24,90 €
42	GUITTENY BERTRA	PLAQUE DE CUISSON ELECTRIQUE SALLE ST MARTIN + SACS ASPIRATEUR MAIRIE BC 1098	multi	234,60 €



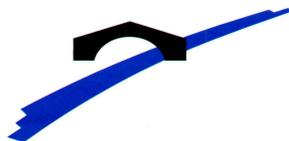
43	CGE DISTRIBUTIO	FOURNITURES PLAQUE DE CUISSON SALLE SAINT MARTIN	6068	95,07 €
44	CGE DISTRIBUTIO	THERMOSTAT PROGRAMMABLE RADIO BUREAUX SERVICES TECHNIQUES BC 1456	6068	201,41 €
45	SAPRENA	ENTRETIEN CIMETIERES DECEMBRE 2010	611	1 242,81 €
46	MAINGUY SAS	MAINTENANCE EP OCTOBRE 2010	611	387,50 €
47	VSA G.ATLANT	REPLACEMENT BALAIS ESSUIE-GLACE BC 02360	61551	26,71 €
48	ID COPIES	DEMENAGEMENT COPIEUR DU LOGEMENT DES POSTES VERS BUREAUX SERVICES TECHNIQUES BC ST 133	61558	261,92 €
49	CT CAM	INTERVENTION DU 15/12/2010 RECABLAGE ET VERIF DES INTERPHONIES ECOLE LES HALBRANS	6188	226,04 €
51	AMF MACHECOUL	MISE A DISPOSITION CHAISE FOIRE A LA PHOTO	6232	20,00 €
52	AMF MACHECOUL	MISE A DISPOSITION CHAISES SPECTACLE	6232	40,00 €
53	MARIE ANIMA	ANIMATION STAND MAQUILLAGE ENFANTS MARCHE DE NOEL	6232	80,00 €
54	POTIRON MARC	GRAVURE MEDAILLE MARIAGE/ECRIN CHEVALET BC 1401	6232	14,78 €
55	MAINGUY SAS	NACELLE POUR ILLUMINATIONS 2010 BC ST 139	6232	2 712,53 €
62	LA POSTE PONT-S	ABONNEMENT BOITE POSTALE	6261	70,56 €
63	ORANGE TELEPHON	ABONNEMENT DECEMBRE 2010 A FEVRIER 2011 CONSO OCTOBRE A DECEMBRE 2010	6262	593,67 €
64	SUPER U	CARBURANT NOV 2010	60622	891,32 €
65	SUPER U	CARBURANT DEC 2010	60622	1 092,16 €
66	ATLANTIC MOTOCU	BIDONS ASPEN+BIDONS HUILE DE CHAINE+GOUPILLES	multi	106,15 €
67	SUPER U	ALIMENTATION/BOISSON	multi	296,46 €
68	SUPER U	ALIM MAIRIE+SAPINS ECOLE PRIM+GOUTER RAM	multi	431,13 €
69	PAQUIER SARL	PRODUIT ENTRETIEN NET INDUSTRIE ATELIERS	60631	221,38 €
70	GEDIMAT LESIMPL	SOCLE/POTEAUX/PANNEAUX/AEROSOL CLOTURE PORTAIL LA NIVARDIERE BC 1362	60633	381,32 €
71	GEDIMAT LESIMPL	PALETTES PARPAINGS CLOTURE PORTAIL LA NIVARDIERE	60633	139,66 €
72	STRADAL	BETON TETE DE BUSES LOTISSEMENT DU HAUGARD	60633	80,01 €
73	SILIUM	VETEMENTS DE SECURITE BC JR066 ET JR067	60636	757,85 €
74	BERGER LEVRAULT	JOURNAL GRAND LIVRE/BORD EMPLOI ET VERSEMENT/DDE D'AVANCE DE FONDS	6064	48,08 €
75	NANTES ECOLOGIE	EQUIPEMENT COUVERTURE DE 125 LIVRES BC 0979	6065	304,75 €
76	LECLERC OCEANE	FOURNITURES SCOLAIRES BC 1197	6067	22,15 €
77	NATHAN	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE MATERNELLE	6067	47,25 €
78	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	6067	14,30 €
79	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES	6067	2,92 €
80	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES	6067	36,10 €
81	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	6067	112,04 €
82	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	6067	56,54 €
83	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES ECOLE ELEMENTAIRE	6067	50,74 €
84	SADEL LIBRAIRIE	JEUX JOUETS MATERIEL EDUCATIF ECOLE ELEMENTAIRE	6067	30,23 €
85	GUITTENY BERTRA	SACS ASPIRATEUR ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE	6068	14,70 €
86	LEROY MERLIN	COLLE + ROULEAUX LIEGE	6068	106,90 €
87	BAOBAB	DESHERBANT + ENGRAIS GAZON STADE / TRAITEMENT JARDINIERES	6068	45,74 €
88	BML BOUCHAUD	FOURNITURE ET POSE CHAINE MOTOCULTURE BC 1455	6068	26,02 €



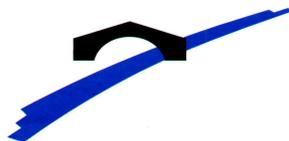
89	DEL RUE DECORAT.	FOURNITURES CHANTIER BUREAU SERVICE TECHNIQUE ESCALIER	6068	238,96 €
90	DOCKS INDUSTRIE	RACCORD EXPRESSE BURINEUR	6068	4,05 €
91	FOUSSIER	SERRURE + BEQUILLE BAR DU FOOT BC 1226	6068	332,88 €
92	STRADAL	COUVERCLE PUIS RUE DE LA FONTAINE LAURENT	6068	780,03 €
93	TERRENA GP	SACS DE TERREAU UNIVERSEL	6068	29,85 €
94	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2010 LE VIEUX PRESSEUR	611	437,59 €
95	GP2S	INTERVENTION + FORFAIT NOVEMBRE 2010	multi	1 526,59 €
96	BML BOUCHAUD	LOCATION MINI-PELLE TERRASSEMENT LE PAS RIVIERE ET LA NIVARDIERE	6135	103,68 €
97	HERTZ EQUIPEMEN	LOCATION TRATO-PELLE CHAMPSIOME/TERRAIN DES SCOUTS/ZAC DU HAUGARD	6135	455,70 €
98	HERTZ EQUIPEMEN	LOCATION TRATO-PELLE BUSAGE ZAC DU HAUGARD/POSE COUVERCLE PUIS/CURAGE FOSSE LES MERAUTIERS BC 1392	6135	227,85 €
99	AGRILOIRE	ENTRETIEN STADE AERAT <sup>®</sup> +SABLAGE BC OL 21	61521	2 951,73 €
100	BML BOUCHAUD	REPARATION PATINS D'USURES + REMPLACEMENT BOULONS TRACTEUR MASSEY FERGUSON BC 1802	61551	173,95 €
101	VSA G.ATLANT	REPARATION JUMPER BC ST 096	61551	853,02 €
102	VSA G.ATLANT	CONTROLE TECHNIQUE NISSAN 387AMQ44 BC 1340	61551	70,99 €
103	BML BOUCHAUD	VIDANGE MOTEUR + FILTRE A HUILE COMPRESSEUR MACO	61558	63,08 €
104	BML BOUCHAUD	AFFUTAGE CHAINE TRONCONNEUSE BC 1400	61558	59,50 €
105	AT&MIS	DEPOSE ET REPOSE BAIE BRASSAGE SERV TECHNIQUES	61558	652,54 €
106	NEXTIRAONE FRAN	REMISE EN ETAT ET PROGRAMMATION BUREAUX SERVICES TECHNIQUES	61558	1 632,54 €
107	CDG 44	SERVICE REMPLACEMENT OCTOBRE 2010	6218	5 442,72 €
108	ASS SAVEURS MUS	INTERVENTION CONTES MUSICAUX LE 16/12/2010 BC 1166	6232	120,00 €
109	DOMAINE DU MOUL	BOISSON 11 NOVEMBRE	6232	179,40 €
110	DOMAINE DU MOUL	VIN	6232	215,95 €
111	IN DESS GRAPHIC	CREATION CARTE DE VOEUX	6237	250,00 €
114	SFR MAIRIE	COMMUNICATIONS MAIRIE DECEMBRE 2010	6262	391,87 €
115	SFR MOBILE	ABONNEMENT + CONSOMMATION JAN 2011 PORTABLES	6262	278,14 €
116	VEOLIA PROPRETE	PRESTATION HYDROCARBURGE ET INSPECTION TV RUE DU SQUARE ET COMPLEMENT RUE DES FOSSE BC ER028	2031	573,48 €
117	MAGNUS SA	LOGICIEL E.MAGNUS ENFANCE + TELEFORMATION FAMILLE-ENFANCE E.MAGNUS ENFANCE	multi	1 947,09 €
118	GUILLOT CHARPEN	LOT 2 CHARPENTE REHAB. SERVICES TECNIQUES	21318	55,02 €
119	PSM CHAUFFAGE	LOT 10 CHAUFFAGE REHAB. SERVICES TECNIQUES	21318	2 433,21 €
120	BROUARD PEINTUR	TRAVAUX DE PEINTURE BUREAUX MAISON DE L'ENFANCE	21318	1 200,01 €
121	OUEST ROUTES TP	ENROBES VOIE D'ACCES AU DEPOT VOIRIE IMPASSE DE LA CHAUDRONNERIE DEPOT NIVARDIERE BC ER030	21318	4 561,84 €
122	DSMI	ACHAT POSTE INFORMATIQUE BC ST 125	2183	1 167,18 €
123	BOIS LOISIRS	BORNES MOBILIER URBAIN LA MONE LE PATIS BC ER039	2184	501,72 €
124	GUITTENY BERTRA	REFRIGERATEUR+ ASPIRATEUR RESTO SCOL. BC 01679	2188	1 746,98 €
125	CT CAM	ALARME INTRUSION REHABILITAT <sup>®</sup> ST BC JR046	2188	2 392,00 €
126	BML BOUCHAUD	SOUFFLEUR A DOS THERMIQUE ESPACES VERTS	2188	550,16 €
127	DOCKS INDUSTRIE	BURINEUR BC 1382	2188	618,40 €



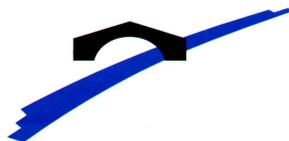
128	FONDASOL	APCP MEDIATHEQUE BC JR072	2313	3 932,45 €
129	JPM COORDONATE	REHABILITAT° SERVICES TECHNIQUES	2313	717,60 €
130	ATLANTIC E	CARRE SUPPLEMENTAIRE DE CAVEAUX CIMETIERE	2313	52 558,82 €
131	ATLANTIC E	CARRE SUPPLEMENTAIRE DE CAVEAUX CIMETIERE	2313	29 031,11 €
132	AUBIN SARL	REMPLECT MENUISERIES SALLE DE SPORT 2EME T.	2313	14 108,78 €
133	ECR ENVIRO	AMT CARRE SUPP. CIMETIERE NIVARDIERE M,O,	2313	1 622,08 €
135	AT&MIS	CABLAGE INFO ET TEL MAISON ENFANCE + RACCORD.	2313	5 051,49 €
136	OUEST ROUTES TP	TRAVAUX EXTENSION FIBRE OPTIQUE	2313	7 450,72 €
137	OUEST ROUTES TP	ENROBES SUR TROTTOIR AMENAGEMENT SECURITAIRE RUE DU SQUARE BC ER026	2318	1 406,50 €
138	OUEST ROUTES TP	AMENAGEMENT SECURITAIRE SUR TROTTOIR ENROBES RUE DE LA BOURIE BC ER025	2318	2 419,51 €
155	SAUR	ABONNEMENT + CONSO EAU 2010	60611	9 941,73 €
156	ATLANTIC MOTOCU	FILTRE A AIR TRONCONNEUSE + BIDONS HUILE DE CHAINE + BIDONS ASPEN TONDEUSE JOHN DEER BC 1346	multi	155,47 €
157	BOULANGERIE LA	PAINS RESTAURANT SCOLAIRE	60623	278,80 €
158	INITIAL SERVICE	ABONNEMENT HYGIENE + BOB RAYEE + SERVIM	60631	380,41 €
159	SABLIERES CHEVI	SABLE ZI LA NIVARDIERE BC 1386	60633	330,75 €
160	CARRIERES MIGNE	SABLE JAUNE POUR ACCOTEMENTS BC 1397	60633	594,65 €
161	LAFARGE GRANULA	ENROBE A FROID BC 1394	60633	138,31 €
162	VERRIER	RAMETTES A4 ET A3 BC 0791	6064	116,90 €
163	VERRIER	RAMETTES A4	6064	32,17 €
164	VERRIER	RAMETTES A4	6064	80,43 €
165	VERRIER	RAMETTES A4	6064	32,17 €
166	BERGER LEVRAULT	POCHETTE CRISTAL PHOTOS CNI	6064	46,05 €
167	BROSSETTE BTI S	TETE DE ROBINET + PAREFLAMME BC ST 004	6068	36,27 €
168	GEDIMAT LESIMPL	CARTOUCHES SILICOLES ETANCHEÏTE CIMETIERE	6068	38,64 €
169	GEDIMAT LESIMPL	CARTOUCHES SILICONES MASTICS D'ETANCHEÏTE CIMETIERE	6068	57,97 €
170	GEDIMAT LESIMPL	SACS DE PLATRE POUR TRACAGE TERRAIN DE FOOT	6068	135,55 €
171	PEPINIERES RIPO	REMPLACEMENT VEGETAUX MORTS DANS MASSIFS D'ARBUSTE	6068	727,63 €
172	POMP OUEST	MANCHON + COUDES CHANTIER BUREAU ST + COUDE	6068	44,52 €
173	SOCOLEC	FOURNITURE CHANTIER BUREAUX ST BC 1246	6068	433,53 €
174	SOCOLEC	FOURNITURES BUREAUX ST TRAVAUX EN REGIE BC 1454	6068	604,65 €
175	TERRENA GP	AGRAFES + ROULEAU AGROBIO PLANTATIONS CENTRE BOURG	6068	87,57 €
176	LA REGIONALE EC	ENTRETIEN INSTALLATION ALARME INCENDIE SALLE DES FETES BC JR056	611	283,33 €
177	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 MAIRIE ATELIER ECOLES CANTINE	611	671,67 €
178	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 SALLE DE LA CHARMILLE	611	437,59 €
179	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 MAISON DE LA PETITE ENFANCE	611	462,13 €
180	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 SALLE UTRILLO	611	437,59 €
181	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 BUREAUX S.T.	611	444,91 €
182	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 HALLE DE TENNIS	611	437,59 €
183	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 MULTI ACCUEIL	611	437,59 €



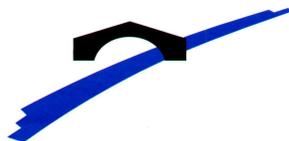
184	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 BIBLIOTHEQUE	611	457,54 €
185	GRANDJOUAN SACO	NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE DECEMBRE 2010	611	740,26 €
186	GRANDJOUAN SACO	REMUNERATION MENSUELLE NETTOIEMENT DEC 2010	611	661,13 €
187	ID COPIES	LOCATION CARTE RESEAU CARTE FAX DU 01/10 AU 31/12/2010	611	200,93 €
188	ID COPIES	LOCATION PHOTOCOPIEUR DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	611	2 262,83 €
190	GP2S	INTERVENTION + FORFAIT DECEMBRE 2010	multi	977,26 €
191	OUEST ROUTES TP	PURGE SUR VOIR RUE DE LA FONTAINE LAURENT BC ER041	61523	1 532,08 €
192	ATLANTIC MOTOCU	REPARATION TONDEUSE JOHN DEERE BC 1345	61551	186,17 €
193	VIAISAUTOCONTRO	CONTROLE POLLUTION NISSAN 408ADQ44 BC 1342	61551	25,00 €
194	LUCATHERMY	REPARATION SUR PRODUCTION D'EAU CHAUDE SALLE GATIEN BC ST 128	61558	340,86 €
195	MAGNUS SA	MAINTENANCE E.MAGNUS ET MAINTENANCE PROGICIEL MAGNUS 2011	6156	4 785,70 €
196	MAGNUS SA	ABONNEMENT TELEMAINTENANCE 2011	6156	376,86 €
197	LUMIPLAN	CONTRAT ENTRETIEN ET MAINTENANCE JOURNAL ELECTRONIQUE DU 01/01/2011 AU 30/06/2011	6156	1 035,87 €
198	MAGNUS SA	FORMATIONS COMPLEMENTAIRES E.MAGNUS COMPTABILITE BC ST 127	6184	478,40 €
199	FDGDON 44	LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES 2010	6188	221,00 €
200	ID COPIES	COPIES ECOLE PRIMAIRE DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	6188	253,76 €
201	ID COPIES	COPIES ECOLE MATERNELLE DU 01/10/2010 AU 31/12/2010	6188	92,94 €
202	ID COPIES	COPIES DU 01/10/2010 AU 31/12/2010 + AVOIR SUR COPIES DU 01/07/2010 AU 30/09/2010 (FACT 11030)	6188	1 553,03 €
204	JOURNAUX OFFICI	ANNONCE BOAMP CONTRAT D'ASSURANCE	6231	461,50 €
205	CONCEPT' EVENEM	SOONORISATION, ECLAIRAGE ET VIDEO KARAOKE SOIREE DU PERSONNEL	6232	550,00 €
206	EQUIPDECOR	NAPPE + CHEMIN DE TABLE	6232	21,65 €
207	GUICHET UNIQUE	SPECTACLE POUR ENFANTS MUSICIEN MIKOLAJCZYK	6232	170,76 €
208	BOULANGERIE PRA	45 GALETTES BRIOCHEES	6232	420,57 €
209	MIKOLAJCZYK Phi	SPECTACLE POUR ENFANTS LE 08/01/2011	6232	299,24 €
210	PICHAUD LOIC	LOCATION SONORISATION	6232	350,00 €
211	POTIRON MARC	TROPHEES	6232	12,06 €
212	EDITIONS OFFSET	700 CARTES DE VOEUX + CALQUE DEVIS 832013	6237	710,42 €
213	EDITIONS OFFSET	2900 BULLETINS JANVIER 2011	6237	3 187,16 €
214	EDITIONS OFFSET	2900 CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 2011	6237	841,98 €
215	LG DISTRISERVIC	DISTRIBUTION BULLETIN DECEMBRE 2010	6244	250,30 €
217	LA POSTE DELELE	AFFRANCHISSEMENT DECEMBRE 2010	6261	1 583,60 €
218	ORANGE TELEPHON	ABONN. JANVIER A FEVRIER 2011 + CONSO NOVEMBRE A DECEMBRE 2010	6262	783,30 €
219	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET JANVIER 2011 ECOLE MATERNELLE	6262	24,90 €
220	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET JANVIER 2011 RAM	6262	24,99 €
221	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET JANVIER 2011 MAIRIE	6262	50,12 €
222	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET JANVIER 2011 ECOLE PRIMAIRE	6262	24,90 €
225	MAGNUS SA	FORMATION E.MAGNUS DETTE ET IMMOBILISATIONS	205	478,40 €
226	BOSSARD ET	LOT 6 CLOISONS REHAB. SERVICES TECHNIQUES	21318	5 378,29 €
227	SOLS CONFORT	LOT 7 REVETEMENT SOL REHAB. SERVICES TECHNIQUES	21318	7 407,73 €



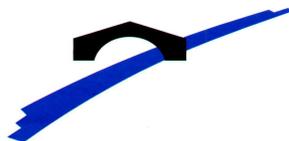
228	COLAV SARL	FONTAINE REFRIGEREE RESTAURATION SCOLAIRE	2184	1 590,68 €
229	PHILIPPE VERON	MAITRISE OEUVRE REHABILITAT° ST	2313	1 291,68 €
230	LE GOFF GRAND O	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 130	60631	599,12 €
231	LE GOFF GRAND O	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 130	60631	52,48 €
232	SATAS	CARTOUCHE ENCRE BLEU BC 1407	6064	271,97 €
233	BML BOUCHAUD	REPLACEMENT GUIDE DE CHAINE TRONCONNEUSE	6068	55,61 €
234	GUYON	SEL DE DENEIGEMENT BC 1398	6068	914,94 €
235	CRCA ATL VENDEE	ABONNEMENT CA CERTIFICAT 2011 2 LOGICIELS	611	143,52 €
236	CT CAM	TELESURVEILLANCE 2011 SALLE GARDIN ET GATIEN	611	401,86 €
237	CT CAM	TELESURVEILLANCE DEPOT VOIRIE	611	437,59 €
238	AUTO PLUS ATLAN	REMISE EN PLACE COMMANDE DE DESEMBUAGE TRAFFIC RENAULT 761BXJ44 BC 1807	61551	43,06 €
239	ARPAGE FORMATIO	FORMATION RECYCLAGE SST	6184	365,00 €
241	CHOBLET MICKAEL	ALIMENTATION	6232	160,00 €
242	DENIAUD JEAN-YV	BOISSON SOIREE DU PERSONNEL	6232	102,00 €
243	SODIRETZ SA	CARTES CADEAUX SOIREE CONVIVIALE BC 1468	6232	1 000,00 €
249	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET DECEMBRE 2010 ECOLE MATERNELLE	6262	24,90 €
250	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS VOIRIE NOV 2010 A JANV 2011	6262	30,40 €
251	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS RAM NOV 2010 A JANV 2011	6262	12,52 €
252	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS ECOLE MATERNEL NOV 2010 A JANV	6262	19,40 €
254	DUGAST SOCIETE	CHASSIS VELUX MAISON DE L ENFANCE BC JR073	21318	902,98 €
255	MACONNERIE AML	LOT 1 MACONNERIE REHAB. SERVICES TECHNIQUES	21318	2 085,91 €
256	CLOTURE ATLANTI	PORTAIL COULISSANT DEPOT VOIRIE BC JR 050	2135	7 675,59 €
257	CLOTURE ATLANTI	FOURNITURE + POSE DIGICODE ET INTERPHONE 4	2188	1 076,40 €
258	BOULET VINCENT	MAITRISE OEUVRE VESTIAIRES FOOT	2313	4 650,44 €
259	BAGOT CABINET	MAITRISE OEUVRE REHABILITATION VESTIAIRE FOOT	2313	2 038,70 €
260	ATLANTIC E	CARRE SUPPLEMENTAIRE DE CAVEAUX CIMETIERE	2313	1 270,15 €
261	RESEAU PRO BOIS	CONSTRUCTION CIMETIERE CARRE SUPPL BC JR074	2313	681,39 €
262	BET HAY BUREAU	MAITRISE OEUVRE REHABILITATION VESTIAIRE FOOT	2313	2 074,10 €
263	NILFISK ADVANCE	EMBOUCHURE ROULETTE RAM BC 131	60631	58,07 €
264	EUROFEU	ACHAT CO² BUREAUX ST + PLAN EVACUATION + CARTOUCHE GAZ S. GARDIN BC ST 003	6068	46,64 €
265	BML BOUCHAUD	GARGOUILLES RESIDENCE DU LAC + FABRICATION PATINS POUR CHARGEUR TRACTEUR BC 1821	multi	344,89 €
266	A2H	LUTTE NUISIBLE DERATISATION DECEMBRE 2010 A FEVRIER 2011	611	95,68 €
267	HERTZ EQUIPEMEN	LOCATION TRACTOPELLE TRAVAUX COMMUNE BUSAGE- CURAGE-EMPIERREMENT CHEMINS BC 1818	6135	683,56 €
268	BORDET HERAULT	ABATTAGE/ELAGAGE/MSE EN SECURITE D'ARBRES LE CHAMPSIOME-AIRE DE LOISIRS-ZAC DU HAUGARD	61521	430,56 €
269	CARIDRO ATLANTI	VIDANGE GRUE DAF 649CJC44 BC 1399	61551	694,82 €
270	TENNANT	DEPANNAGE AUTOLAVEUSE SALLE DE SPORT BC ST 013	61558	175,92 €
271	MAGNUS SA	CONTRAT E.MAGNUS ENFANCE DU 01/12/2010 AU 28/02/2011 BC ST 101	6156	331,53 €
272	EUPHORBIA	BOUQUETS DIVERSES OCCASIONS BC 1155-1162-1163-1403-1193-1173-1158-1056-1052-792-222	6232	590,00 €
273	EUPHORBIA	BOUQUETS DIVERSES OCCASIONS BC 208-763-770-773-779-298	6232	295,00 €



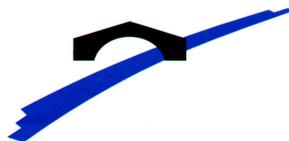
274	BOULANGERIE LA	GALETTES BRIOCHEES	6232	125,80 €
277	ASS AVEUGLES	SACS POUBELLES + DEODORANT A MECHE BC 129	60631	345,02 €
278	LEONE SIGNALISA	BANDE ADHESIF BLANC ATELIER VOIRIE BC 1826	6068	171,93 €
279	SAPRENA	ENTRETIEN CIMETIERES JANVIER 2011	611	1 242,81 €
280	REGIS LOCATION	LOCATION DIVERSES /CHEMIN DES LORREAUX BC OL 01	6135	945,43 €
281	REGIS LOCATION	LOCATION TRACTO-PELLE + CHEMINS COMMUNAUX	6135	193,75 €
282	BML BOUCHAUD	LOCATION MINI-PELLE + ASSURANCE POSE BARRIERE SENTIER PEDESTRE BC 1954	6135	116,64 €
283	BOURON MIROITER	REPLACEMENT VITRAGE SALLE UTRILLO BC ST 001	61522	1 090,68 €
284	PROXISERVE	REPLACEMENT CARTE ELECTRONIQUE CHAUDIERE VAILLANT MAISON ENFANCE BC ST 137	61558	214,82 €
285	DSMI	RACCORDEMENT DE LA MAISON DE L'ENFANCE AU SERVEUR MAIRIE BC ST 142	61558	392,53 €
286	NEXTIRAONE- loc	LOYER DU 31/01/2011 AU 29/04/2011 AUTOCOMMUTATEUR ET MATERIEL DE TELEPHONIE	6156	1 812,44 €
289	PRECOM NANTES	AVIS D'OBSQUES BAUDRY MICHEL ET MACHARD LEON	6231	233,22 €
291	ASS SAVEURS MUS	INTERVENTION CONTES MUSICAUX LE 25/01/2011 BC 1852	6232	120,00 €
292	DOMAINE DU MOUL	VINS VOEUX DU MAIRE BC 1755	6232	57,10 €
293	MAINGUY SAS	DEPOSE ILLUMINATIONS DE NOEL 2010 BC ST 012	6232	1 550,02 €
295	SFR MAIRIE	COMMUNICATIONS MAIRIE JANVIER 2011	6262	342,34 €
296	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS FAX MATERNELLE + ALARME CANTINE NOV 2010 A JANV 2011	6262	50,87 €
297	ATLANTIC MOTOCU	BIDONS ASPEN/AEROSOL/PIECE POUR TRONCONNEUSE ESPACES VERTS BC 1951-1957	multi	291,56 €
298	LA FEUILLADE	PRODUITS D'ENTRETIEN MAIRIE/SALLE DE SPORT BC 132	60631	352,58 €
299	TERRENA GP	BROUETTE + GROUDRON ESPACES VERTS	multi	160,85 €
300	LAFARGE GRANULA	PIERRES POUR CHEMIN DES DILIGENCES BC 1824	60633	443,31 €
301	LAFARGE GRANULA	PIERRES CHEMIN DES LOREAUX	60633	2 385,30 €
302	LAFARGE GRANULA	PIERRES RUE DE LA NIVARDIERE BC 1806-1816-1823	60633	1 366,43 €
303	LAFARGE GRANULA	ENROBE A FROID RUE DE LA NIVARDIERE BC 1822-1825	60633	424,29 €
304	STRADAL	BETON MONTAGE SIGNALISATION + POSE BARRIERE SENTIERS PEDESTRES BC 1805-1955	60633	120,11 €
305	GEDIMAT LESIMPL	SACS DE PLATRE TRACAGE TERRAIN STABILISE BC 1952	6068	203,33 €
306	PLSN	FEUX REMORQUE BC 1830	6068	17,04 €
307	ATLANTIC MOTOCU	FOURNITURE TRONCONNEUSE BC 1958	6068	21,46 €
308	DEL RUE DECORAT.	FOURNITURES BALISAGE SENTIERS PEDESTRES + CHANTIER ST BC 1348-1472	6068	532,34 €
309	MAINGUY SAS	MAINTENANCE EP DECEMBRE 2010 A JANVIER 2011	611	4 939,48 €
310	SOGAMI	CONTROLE TECHNIQUE GRUE DAF 649C.JC44 BC 1810	61551	137,54 €
311	CLOTURE ATLANTI	DEPANNAGE PORTAIL DEPOT VOIRIE BC 02361	61558	76,70 €
312	DSMI	MAINTENANCE PREVENTIVE MAIRIE + ECOLE BC ST 132	6156	5 991,96 €
313	EDITIONS OFFSET	3000 BULLETINS FEVRIER 2011	6237	2 532,00 €
316	SFR MOBILE	ABONNEMENT + CONSOMMATION FEVRIER 2011 PORTABLES	6262	277,94 €
317	MAGNUS SA	LICENCE LCS ORACLE MAGNUS BC ST 122	205	86,11 €
318	SCP MOREAU	Acquisition TERRAIN A761 LES PRES MOREAU	2118	650,00 €
319	CORBE	BLOCS ETAGERES RESTAURANT SCOLAIRE BC 01682	2184	1 044,83 €



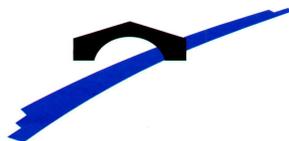
321	EDF ERDF	ELECTRICITE RECHERCHE HISTORIQUE + LOCAL TECHNIQUE JANVIER 2011	60612	19,28 €
322	EDF ERDF	ELECTRICITE BUNGALOW CHAMPSIOME JANVIER 2011	60612	50,84 €
323	EDF ERDF	ELECTRICITE GROUPE SCOLAIRE JANVIER 2011	60612	1 816,86 €
324	EDF ERDF	ELECTRICITE SALLES DE SPORTS JANVIER 2011	60612	1 755,77 €
325	EDF ERDF	ELECTRICITE PANNEAU LUMINEUX + ECLAIRAGE PUBLIC JANVIER 2011	60612	1 582,94 €
326	GAZ DE FRANCE	GAZ GROUPE SCOLAIRE JANVIER 2011	60612	4 528,57 €
327	BANQUE DE FRANC	FRAIS DE PRELEVEMENT DECEMBRE 2010	627	50,92 €
328	SUPER U	CARBURANT JANV 2011	60622	1 216,33 €
329	PAQUIER SARL	PRODUIT ENTRETIEN NET INDUSTRIE ATELIERS BC ST 007	60631	221,38 €
330	GEDIMAT LESIMPL	SACS DE CIMENTS DEPOT VOIRIE BC 1820	60633	75,52 €
331	VERRIER	RAMETTES PAPIER A4 RESTAURANT SCOLAIRE	6064	32,17 €
332	VERRIER	RAMETTES PAPIER A4-A3 MAIRIE	6064	116,90 €
333	VERRIER	RAMETTES PAPIER A4 SERVICES TECHNIQUES BC 0791	6064	32,17 €
334	VERRIER	RAMETTES A4 ECOLE PRIMAIRE DEVIS 261141	6064	80,43 €
335	VERRIER	CALENDRIERS SEMESTRIELS BC 1406	6064	10,19 €
336	VERRIER	PAPIER COULEUR DEVIS 760704	6064	299,89 €
337	SADEL LIBRAIRIE	FOURNITURES SCOLAIRES BC 0619	6067	60,90 €
338	CEDEO	FOURNITURES CHANTIER ECOLE PRIMAIRE + STOCK ATELIER BC 1464	6068	494,57 €
339	DOCKS INDUSTRIE	FOURNITURE PLAT ACIER CHANTIER BUREAUX SERVICES TECHNIQUES BC 1465	6068	46,35 €
340	DOCKS INDUSTRIE	FOURNITURES POUR STOCK ATELIER BC 1467	6068	105,76 €
341	FOUSSIER	DIVERS MATERIEL ATELIER BC ST 009	6068	147,19 €
342	SOCOLEC	FOURNITURES	6068	71,08 €
343	GRANDJOUAN SACO	NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE JANVIER 2011	611	592,21 €
344	GRANDJOUAN SACO	REMUNERATION MENSUELLE NETTOIEMENT JANVIER 2011	611	661,13 €
345	PSM CHAUFFAGE	REPLACEMENT REDUCTEUR DE PRESSION BUREAUX SERVICES TECHNIQUES BC 02362	61522	108,54 €
346	CT CAM	INTERVENTION DU 20/01/2011	6188	112,36 €
347	CDG 44	SERVICE REMPLACEMENT DECEMBRE 2010	6218	6 915,64 €
348	CDG 44	SURVEILLANCE MEDICALE DECEMBRE 2010	6226	47,28 €
349	COMATEF	FOURNITURE ET POSE STORES COFFRES INTERIEURS BUREAUX SERVICE TECHNIQUE BC JR057	21318	4 506,77 €
366	ATELIER LA RUCH	SACS POUBELLES ATELIER + DESODORISANT SALLE DE SPORT BC	60631	297,80 €
367	IDHRA	BARRE DE MAINTIEN SANITAIRES SERVICES TECHNIQUES + MAIRIE BC ST 005	60632	229,87 €
368	RAJA	PAPIER CRAFT BC 1414	6064	128,94 €
369	CELDA ASCO	FONCTIONNEMENT	6067	29,95 €
370	LEROY MERLIN	FOURNITURES ECOLE PRIMAIRE + BUREAU SERVICE TECHNIQUE BC 1474	6068	47,80 €
371	FOUSSIER	DIVERS MATERIEL ATELIER + COLLE ESPACE VERT	6068	975,68 €
372	VSA G.ATLANT	REPARATION 205 716ACX44 BC 1763	61551	225,80 €
373	VSA G.ATLANT	ENTRETIEN VEHICULE CABSTAR 387AMQ44 BC OL 02	61551	815,83 €
374	BML BOUCHAUD	REPARATION GROUPE ELECTROGENE BC 1833	61558	29,90 €
375	MAGNUS SA	FORMATION COMPLEMENTAIRE MAGORA BC ST 126	6184	837,20 €



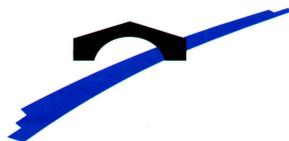
376	SACD	SPECTACLE CATHARSIS A TROIS	6232	64,48 €
378	LA POSTE DELELE	AFFRANCHISSEMENT JANVIER 2011	6261	972,67 €
379	LA POSTE PONT-S	FRAIS CHANGEMENT D'ADRESSE OMEJ ET FARANDOLE	6261	176,00 €
380	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET FEVRIER 2011 ECOLE PRIMAIRE	6262	26,46 €
381	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET FEVRIER 2011 MAIRIE	6262	43,72 €
382	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET FEVRIER 2011 ECOLE MATERNELLE	6262	26,46 €
383	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET FEVRIER 2011 RAM	6262	26,46 €
384	AMF MACHECOUL	COTISATION 2011 ASSOCIATION DES MAIRES	6281	166,14 €
386	LIBRAIRIE COIFF	ACHAT DE LIVRES BC 980	2188	1 831,18 €
387	VEROT SYLVAIN	CREATION OCCULUS SUR PORTE INTERIEURE BUREAU MAISON DE L'ENFANCE BC JR 002	61522	217,07 €
388	KOMPAN SOCIETE	REPLACEMENT ARMATURE JEU AIRE DE LOISIRS	61558	1 509,35 €
389	LIGER	MAINTENANCE LOGICIEL GRAM 2011	6156	455,82 €
390	CDC CONSEILS	OPERATIONS JURIDIQUES ET TECHNIQUES SCI DU VIGNOBLE RUE DES SPORTS	6226	849,16 €
391	4 PAR 2 PRODUCT	PRESTATION DE JF MORANGE SPECTACLE POUR ENFANT ECOLE LES HALBRANS ET ECOLE ST JOSEPH	6232	405,00 €
405	CAISSE D'EPARGN	Echéance du 25/02/2011 - TRAVAUX 99	multi	20 761,74 €
406	CAISSE DEPOTS E	Echéance du 25/02/2011 - GROUPE SCOLAIRE	multi	953,65 €
407	CAISSE DEPOTS E	Echéance du 25/02/2011 - GRP SCOLAIRE 2EME TRANCHE	multi	5 934,56 €
408	CRCA ATL VENDEE	Echéance du 16/02/2011 - EQUIPEMENTS 1998	multi	7 081,80 €
409	CREDIT LOCAL DE	Echéance du 01/02/2011 - REFINANCEMENT 94 ET 95	multi	22 180,47 €
410	CREDIT LOCAL DE	Echéance du 01/02/2011 - TRAVAUX 2000	multi	11 179,91 €
411	EDF ERDF	ELECTRICITE ATELIERS MUNICIPAUX FEVRIER 2011	60612	531,29 €
412	EDF ERDF	ELECTRICITE CENTRE DE SOINS FEVRIER 2011	60612	120,93 €
413	EDF ERDF	ELECTRICITE SALLES DE SPORTS FEVRIER 2011	60612	2 240,58 €
414	EDF ERDF	ELECTRICITE TERRAIN DE SPORT/COURT DE TENNIS FEVRIER 2011	60612	1 051,75 €
415	EDF ERDF	ELECTRICITE FEVRIER 2011	60612	2 007,93 €
416	EDF ERDF	ELECTRICITE GROUPE SCOLAIRE FEVRIER 2011	60612	2 269,66 €
417	EDF ERDF	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC FEVRIER 2011	60612	3 957,23 €
418	GAZ DE FRANCE	GAZ GROUPE SCOLAIRE FEVRIER 2011	60612	3 495,17 €
419	BANQUE DE FRANC	COMMISSION PRELEVEMENT JANVIER 2011	627	51,32 €
420	BOULANGERIE PRA	PAINS	60623	7,21 €
421	BOULANGERIE LA	PAINS RESTO SCOLAIRE/ACCUEIL DE LOISIRS + BAGUETTES MOULEES ACCUEIL PERISCOLAIRE	60623	537,15 €
422	SUPER U	ALIMENTATION	multi	2 010,84 €
423	PHARMACIE DRAPE	DOLIPRANE LA FARANDOLE BC 1901	60628	5,61 €
424	ID COPIES	AGRAPHES POUR COPIEUR ETAGE MAIRIE BC ST 022	6064	59,80 €
425	MILAN PRESSE	ABONNEMENT A TERRE SAUVAGE DU 01/05/2011 AU 01/04/2012 BC 0981	6065	48,00 €
426	PSM CHAUFFAGE	FOURNITURES CENTRE TECHNIQUE	6068	108,37 €
427	LEROY MERLIN	FOURNITURES SANITAIRE SERVICE TECHNIQUE + MAIRIE + ECOLE MATERNELLE BC 1480	6068	51,11 €
428	SOCOLEC	FOURNITURES BUREAUX ST/ LA FARANDOLE/SALLE DE LA CHARMILLE/VOIRIE BC 1473	6068	500,49 €
429	SATAS	LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR DU 20/03/2011 AU 19/03/2012	6135	827,64 €



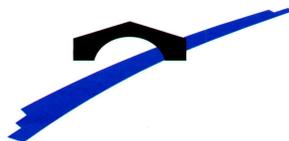
430	AUTO PLUS ATLAN	CHANGEMENT DE 2 PNEUS AVANT + DISQUE DE FREIN TRAFIC VOIRIE 761BXJ44 BC 1842	61551	790,64 €
431	DSMI	REMPLACEMENT ROUTEUR MAIRIE BC ST 011	61558	205,71 €
432	AMJ PLANS	MAINTENANCE LOGICIEL REGISTRAR POUR BIBLIOTHEQUE DU 01/07/2009 AU 30/06/2010	6156	144,89 €
433	DSMI	CONTRAT DE MAINTENANCE POUR 2 SERVEURS MAIRIE 1ER TRIM 2011 BC ST 110	6156	1 230,88 €
435	ASS SAVEURS MUS	INTERVENTION CONTES MUSICAUX LE 14/02/2011	6232	120,00 €
436	LG DISTRISERVIC	DISTRIBUTION BULLETIN JANVIER 2011	6244	312,10 €
438	GP2S	INTERVENTION S.GARDIN/S.CHARMILLE/BUREAU ST/MAIRIE/RESTO SCOL+ FORFAIT JANVIER 2011	6282	943,98 €
440	QUEST ROUTES TP	ENROBES VOIE D'ACCES AU DEPOT VOIRIE IMPASSE DE LA CHAUDRONNERIE BC ER 030	21318	1 172,08 €
441	CITEC	CORBEILLE DE PROPRETE BC ER038	2184	418,60 €
442	SOCOTEC	VERIFICATION TECHNIQUE DE L'AMIANTE AVANT DEMOLITION MAISONS ET GARAGES	2313	897,00 €
443	GUILMAN DEXIS	PRODUITS ENTRETIEN SALLE DE SPORT/ECOLE PRIMAIRE	60631	260,31 €
444	LE GOFF GRAND O	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 136	60631	1 869,08 €
445	LE GOFF GRAND O	ASPIRATEUR POUSSIERE ECOLE MATERNELLE BC 139	60631	337,87 €
446	LAFARGE GRANULA	PIERRES STOCK DEPOT VOIRIE+CHEMINS+CHEMIN TERRAIN DE FOOT BC 1831-1843-1846-1847	60633	0,00 €
447	STRADAL	BETON COMMUNE SIGNALISATION BC 1832	60633	27,21 €
448	M.G.E.	DEGRIPPANT/LUBRIFIANT/GEL PEINTRES BC 1834	6068	353,15 €
449	BHS	PLAN DE FERTILISATION POUR TERRAIN DE FOOT BC OL 07	6068	1 328,25 €
450	DOCKS INDUSTRIE	FOURNITURES POUR VOIRIE BC 1837	6068	67,13 €
451	SAPRENA	ENTRETIEN CIMETIERE FEVRIER 2011	611	1 242,81 €
453	BORDET HERAULT	ABATTAGE/ELAGAGE/MSE EN SECURITE D'ARBRES LE CHAMPSIOME-AIRE DE LOISIRS-ZAC DU HAUGARD BC OL 42	61521	3 265,08 €
454	MAINGUY SAS	REMPLACEMENT VASQUES ET LANTERNES CHEMINS DES PECHEURS/PONT UTRILLO/RUE MAURICE UTRILLO	61523	3 644,21 €
455	AUTO PLUS ATLAN	REPARATION PNEU AR TRAFFIC VOIRIE 761BXJ44 BC 1845	61551	23,01 €
456	VSA G.ATLANT	CONTROLE TECHNIQUE NISSAN 408ADQ44 BC 1966	61551	70,99 €
457	EDITIONS OFFSET	2950 BULLETINS MARS 2011	6237	3 242,02 €
459	ORANGE TELEPHON	ABONNEMENT FEVRIER A AVRIL 2011 + CONSO DECEMBRE 2010 A FEVRIER 2011 MAIRIE	6262	645,59 €
460	SFR MAIRIE	COMMUNICATIONS MAIRIE FEVRIER 2011	6262	355,76 €
461	CREASIT	ABONNEMENT DU 16/02/2011 AU 15/02/2012	6262	113,62 €
493	SCP MITRY BAUDR	ACQUISITION TERRAIN AB986 36 RUE DE NANTES	2118	26 000,00 €
494	GADAIS COLAS	BUSAGE D'ACCES RUE DU MOULIN ROUGE	2151	1 701,03 €
495	LACROIX SIGNALI	SIGNALISATION COMMERCIALE AUDINEAU/CHAUVET- GALLOT/IMPASSE DES HALBRANS BC JR056	2188	2 562,32 €
497	SOCOTEC	CONTROLE TECHNIQUE REHABILITATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DU FOOT	2313	864,11 €
498	ATLANTIC MOTOCU	FIL MYLON/BIDONS ASPEN/FUSIBLES BC 1965	multi	249,32 €
499	SUPER U	ALIMENTATION	multi	1 238,68 €
500	LE GOFF GRAND O	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 136	60631	15,79 €
501	LE GOFF GRAND O	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 136	60631	1 293,23 €
502	RAYNAUD	PRODUIT D'ENTRETIEN BC 137	60631	318,13 €



503	GEDIMAT LESIMPL	PLAQUE FONTE BUREAUX SERVICES TECHNIQUES BC 1841	60633	18,60 €
504	LAFARGE GRANULA	STOCK DE PIERRES RUE DE LA NIVARDIERE BC 1836	60633	86,21 €
505	GEDIMAT LESIMPL	SAC DE PROMPT + SAC DE FONDU DEPOT VOIRIE BC 1838	6068	43,06 €
506	GRANDJOUAN SACO	REMUNERATION MENSUELLE NETTOIEMENT FEVRIER 2011	611	661,13 €
507	GRANDJOUAN SACO	NETTOIEMENT PLACE DU MARCHE FEVRIER 2011	611	592,21 €
508	HERTZ EQUIPEMEN	LOCATION TRACTO-PELLE + GODET CHEMINEMENT TERRAIN FOOT VEGETALE ORIEUX BC 1848	6135	485,60 €
509	MAINGUY SAS	DEPANNAGE EP JANVIER 2011	61523	357,01 €
510	SERVI-MODEMA 44	REPLACEMENT VITRE LATERAL TRACTEUR MASSEY	61551	655,41 €
511	SERVI-MODEMA 44	REPLACEMENTCAPOT TRACTEUR MASSEY FERGUSON	61551	149,82 €
513	SYNAPSE OUEST	DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE LA COMMUNE DU 01/03/2011-28/02/2012	6231	466,44 €
514	GUICHET UNIQUE	SPECTACLE POUR ENFANTS MUSICIEN PICH DAVID LE 08/01/2011	6232	106,00 €
515	PICH David	SPECTACLE POUR ENFANTS LE 08/01/2011	6232	124,01 €
516	BOULANGER SA	BON CADEAU DEPART BC 1408	6232	150,00 €
517	LG DISTRISERVIC	DISTRIBUTION BULLETIN FEVRIER 2011	6244	238,57 €
518	LA POSTE DELELE	AFFRANCHISSEMENT FEVRIER 2011	6261	1 289,93 €
519	SUPER U	CARBURANT FEV 2011	60622	903,26 €
520	RAYNAUD	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 137	60631	546,09 €
521	VERRIER	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6064	3 717,00 €
522	GRELEG	FOURNITURE DE SIGNALIETIQUE EXTERIEURE PAR PLAQUES MURALES BC JR006	6068	391,09 €
523	LEROY MERLIN	PORTE MANTEAU + MIROIR BUREAUX SERVICE TECHNIQUE	6068	45,59 €
524	LEROY MERLIN	FOURNITURES ATELIERS BC 1486	6068	29,55 €
525	CEDEO	FOURNITURES CHANTIER BAR SALLE GARDIN BC 1477	6068	366,96 €
526	SOCOLEC	DETECTEUR DE PASSAGE BUREAUX SERVICE TECHNIQUE	6068	219,42 €
528	DUBILLOT ETS	DESOBSTRUCTION RESEAU EU ECOLE MATERNELLE	61523	193,00 €
529	VSA G.ATLANT	DEPANNAGE KANGOO 604BPE44 BC 1485	61551	187,15 €
530	SPM	PROTECTION TRAITEMENT GRILLE DE PUIITS CHANTS DES OISEAUX BC 1478	61558	179,40 €
531	NEXTIRAONE FRAN	SUPPORT/ECHANGE/CARNET MULTI-SERVICES DU 18/03/2011 AU 17/03/2012	61558	310,86 €
532	DSMI	ABONNEMENT DE 2 ANS BIT DEFENDER ANTIVIRUS 2011 ECOLE MATERNELLE BC ST 015	6156	44,78 €
533	POTIRON MARC	GRAVURE MEDAILLE MARIAGE BC 1415	6232	14,78 €
534	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET MARS 2011 ECOLE MATERNELLE	6262	26,46 €
535	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET MARS 2011 ECOLE PRIMAIRE	6262	26,46 €
536	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET MARS 2011 RAM	6262	26,46 €
537	ORANGE INTERNET	ACCES INTERNET MARS 2011 MAIRIE	6262	43,73 €
538	SFR MOBILE	ABONNEMENT + CONSOMMATION MARS 2011 PORTABLES	6262	294,93 €
555	CLEAN OUEST SAR	PRODUITS D'ENTRETIEN BC 134	60631	762,17 €
556	LAFARGE GRANULA	STOCK DE PIERRES DEPOT VOIRIE/CHEMINS/CHEMIN TERRAIN DE FOOT BC 1831-1843-1846-1847	60633	1 926,56 €
557	LUDIC	FOURNITURES SCOLAIRES CREDITS ELEVES 2011	6067	206,00 €
558	ATELIER DE L'OI	AIDE PSYCHO RASED BC 1194	6067	437,95 €
559	FOUSSIER	FERME PORTE ENTREE DES SERVICES TECHNIQUES	6068	236,62 €



560	SOCOLEC	FOURNITURES BUREAUX SERVICE TECHNIQUE BC 1481	6068	98,67 €
561	SOCOLEC	FOURNITURES ATELIER/BUREAU PATRICIA SERVICE TECHNIQUE/EGLISE/ BC 1484	6068	439,09 €
562	AB&W	MODIFICATION DE RIDEAUX SUR PORTES ISSUES DE SECOURS BC ST 017	61522	348,04 €
563	BOURON MIROITER	REMPLACEMENT VITRAGE SALLE DES FETES BC ST 030	61522	264,69 €
564	ETDE	DEPANNAGE SUITE A DISJONCTION ECLAIRAGE SALLE DE COUBERTIN BC ST 031	61523	914,51 €
565	COLAV SARL	DEPANNAGE LAVE VAISSELLE/REMPLACEMENT DOUCHETTE ET PRISE ARMOIRE CHAUFFANTE BC ST 032	61558	363,02 €
566	ID COPIES	COPIES DU 01/01/2011 AU 04/03/2011 MAIRIE ETAGE	6188	1 214,31 €
567	LECLERC OCEANE	CHEQUE CADEAU POUR ENFANT BC 1418	6232	25,00 €
568	BOULANGERIE LA	GATEAUX FETES	6232	174,80 €
570	ORANGE TELEPHON	ABONNEMENT 01/03/2011 AU 30/04/2011 + CONSO 01/01/2011 AU 28/02/2011 MAISON DE L'ENFANT	6262	206,43 €
571	ORANGE TELEPHON	ABONNEMENT 01/03/2011 AU 30/04/2011 + CONSO 01/01/2011 AU 28/02/2011 ALARME MAISON DE L'ENFANT	6262	50,33 €
572	ORANGE TELEPHON	ABONNEMENT DU 12/02/2011 AU 11/04/2011 ALARME MAISON DE L'ENFANT	6262	37,55 €
573	ORANGE TELEPHON	ABONN. MARS A AVRIL 2011 + CONSO JANVIER A FEVRIER 2011	6262	894,38 €
574	ELU	FORMATION	6535	765,44 €
575	SCP MITRY BAUDR	FRAIS SUR ACQUISITION TERRAIN 36 RUE DE NANTES	2118	1 394,52 €
576	CHAUVIRE	BUSAGE D'ACCES FIGUREAU RUE DU BOIS DE SENDAL	2151	446,86 €
577	SER DB	MEDIATHEQUE PHASES ACOUSTIQUES BCJR071	21538	1 196,00 €
579	SOCOTEC	CONTROLE TECHNIQ MEDIATHEQUE POLE ASSOCIATIF	21538	4 048,46 €
580	LEONE SIGNALISA	Acquisition MOBILIER URBAIN – SUPPORT GALVA/THERMOLAQUE/FOURREAU BCER008	2184	1 796,51 €
581	LACROIX SIGNALI	Acquisition MOBILIER URBAIN - BERLINGOS BCER007	2184	2 626,42 €
582	LACROIX SIGNALI	Acquisition MOBILIER URBAIN – BALISE AUTORELEVABLE BLANCHE BC ER006	2184	2 093,00 €
583	ECR ENVIRO	AMENAGEMENT CARRE SUPP. CIMETIERE NIVARDIERE MAITRISE OEUVRE	2313	1 689,35 €
584	ACTI	STOCK CARBURANT REMPLISSAGE DES CUVES A FIOUL	60622	2 828,21 €
585	ACTI	STOCK CARBURANT REMPLISSAGE DES CUVES A FIOUL	60622	591,89 €
586	SEDI	POCHETTES DECL. PREAL./POCHETTES DOSSIER PC COMMANDE 3078890	6064	240,99 €
587	BML BOUCHAUD	CHAINES TRONCONNEUSE/CARTER/BOUGIE BC 1508	6068	177,95 €
588	TOUT SE LOUE GU	LOCATION MONTE MEUBLE BUREAUX SERVICE TECHNIQUE TRAVAUX EN REGIE BC 1205	6135	197,34 €
589	LESOURD	PEINTURE ROUTIERE 2010BC ER013	61523	3 006,28 €
590	INTERFACES COMP	ABONNEMENT 2011	6182	900,00 €
592	REVEAU MICHEL V	HONORAIRES AVOCATS POUR CONTENTIEUX	6227	3 451,27 €
594	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS ECOLE MATERNELLE JANV A MARS 2011	6262	44,23 €
595	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS VOIRIE JANV A MARS 2011	6262	16,07 €
596	SFR DIVERS SERV	COMMUNICATIONS RAM JANV A MARS 2011	6262	13,06 €
597	FOL 49 CENTRE B	ACOMPTE 30 % HEBERGEMENT + ANIMATIONS BC 1853	6288	268,56 €
598	CRCA ATL VENDEE	Echéance du 10/03/2011 - PRET ACQUISITION FONCIERE	multi	10 975,25 €
599	CREDIT LOCAL DE	Echéance du 01/03/2011 - TRAVAUX 1999 - PERIOLYS	multi	3 610,77 €



600	CREDIT MUTUEL	Echéance du 15/03/2011 - FINANCEMENT EQUIPEMENT 2004	multi	5 785,01 €
601	CREDIT MUTUEL	Echéance du 05/03/2011 - EMPRUNT 2001 – RESTAURANT-SCOLAIRE N°07855501	multi	9 578,95 €
602	LIRE ABONNEMENT	ABONNEMENT DU 01/05/11 AU 01/04/13	6182	68,00 €
603	REVEAU MICHEL V	HONORAIRES AVOCATS AFFAIRE GAUTIER	6227	2 376,69 €
606	OUEST ROUTES TP	BITUMAGE COURS DE SERVICES RAM BC ER035	2128	795,34 €
607	VEROT SYLVAIN	LOT 5 MENUISERIES INT REHAB. SERVICES TECHNIQUES	21318	11 737,30 €
609	DEL RUE DECORAT.	ECHAFAUDAGE SALLE UTRILLO + TRAVAUX PEINTURE CLASSE M. BENETEAU TRAVAUX EN REGIE	multi	2 358,33 €

### **Décisions prises depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :**

Arrêté du 22 mars 2011 de création de régie de recettes pour l'organisation du repas des Anciens,  
Signature d'une convention annuelle de conseil juridique avec le Cabinet Cornet Vincent Segurel

### **Contentieux en cours engagés par un tiers :**

Contentieux en Urbanisme – arrêt d'une construction illicite - Cabinet Reveau  
Contentieux en Urbanisme – retrait d'un permis de construire illégal - Cabinet Reveau

### **Infraction au code de l'Urbanisme - Commune est représentée par le Cabinet Cornet Vincent Segurel**

1. Procédure contre une occupation illicite de terrain et une construction illégale
2. Procédure contre une occupation illicite de terrain, construction et terrassement illégaux
3. Procédure contre un remblaiement illégal
4. Procédure contre une occupation illicite de terrain et une construction illégale
5. Procédure contre une occupation illicite de terrain
6. Procédure contre une construction illégale
7. Procédure contre une construction illégale
9. Procédure contre une construction illégale
10. Procédure contre une construction illégale
11. Procédure contre une occupation illicite de terrain, construction et terrassement illégaux
12. Procédure contre une occupation illicite de terrain et construction illégale

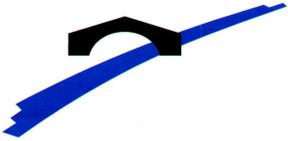
Le Conseil Municipal prend acte et décide de proposer ce point au conseil municipal tous les 3 mois.

### **3 – Modification de la délégation du conseil municipal au maire pour les avenants aux marchés publics inférieurs à 193 000 € HT.**

**Yves François** : Le conseil municipal a délibéré afin de faire bénéficier monsieur le Maire de certaines délégations prévues à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Parmi ces délégations figurent celle relative à la mise en œuvre des marchés passés selon une procédure adaptée.

Cette délégation doit être modifiée pour tenir compte de la loi du 17 février 2009 « pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement » – Titre II – Article 10 - qui modifie la rédaction de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités de la façon suivante :



« - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres, des marchés de travaux, des marchés de fournitures, des marchés de services (suppression de « d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ») ainsi que toute décision concernant leurs avenants (suppression de « qui n'entraînent pas une augmentation du montant initial supérieur à 5% ») lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

Le conseil municipal avait d'ores et déjà décidé d'un seuil de 193.000 € HT. Il s'agit de donner la possibilité de signer les avenants de ces mêmes marchés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- modifie le point 4 des délégations du conseil municipal au maire de la manière suivante :  
*De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des accords-cadres et des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 193.000 € H.T ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;*
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

#### **4 – Modification du tableau des effectifs - Recrutement d'agents non titulaires pour les besoins occasionnels**

**Yves François** : L'article 3 – alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, relative au statut de la Fonction Publique Territoriale autorise, pour assurer des tâches occasionnelles, à recruter du personnel non titulaire pour une durée maximale de 3 mois, renouvelable une fois à titre exceptionnel pour les emplois occasionnels et du personnel non titulaire pour une durée de 6 mois maximum pendant une période de 12 mois pour les emplois saisonniers.

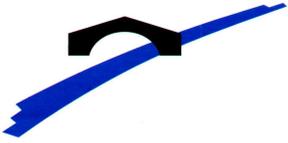
Dans le cadre de cette disposition, les services ont identifié les éventuelles nécessités de services pouvant exiger l'emploi de personnels à titre occasionnel pour des raisons de surcroît d'activité ou de remplacement de personnel titulaire en congés annuels, en congés exceptionnel ou en formation. En tout état de cause, les chiffres indiqués représentent un plafond d'emplois qui peuvent être mobilisés mais qui seront adaptés au moment voulu au besoin réel.

En ce qui concerne les saisonniers, les besoins seraient les suivants :

- Les besoins des services techniques peuvent justifier le recrutement de personnel à titre saisonnier (fleurissement estival, mise en place du plan de désherbage communal, entretien des espaces verts, entretien des sentiers pédestres) : il est nécessaire de créer 3 emplois d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe de non titulaires à temps complet.
- Le service Enfance-Jeunesse au titre des besoins saisonniers (camps de vacances, centres de loisirs) aurait besoin d'un emploi d'Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire à temps complet et d'un emploi d'Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe non titulaire à temps non complet.

En ce qui concerne les besoins occasionnels, il est nécessaire de recruter pour les postes suivants :

- 2 postes d'adjoint administratif à temps complet,
- 4 postes d'adjoint technique à temps non complet,
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps non complet,
- 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet,
- 1 poste d'agent social à temps complet,
- 1 poste d'agent social à temps non complet.



La rémunération est fixée sur la base des diplômes et de l'expérience de la personne recrutée.

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 4 avril 2011,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à engager par recrutement direct en tant que de besoin pour répondre aux nécessités de service, des agents non titulaires saisonniers ou occasionnels dans les conditions et limites précitées,
- charge Monsieur le Maire de constater les besoins réels ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature de leurs fonctions et leur profil, dans la limite du cadre fixé ;
- dit que les crédits correspondant sont prévus au budget ;
- dit que la présente autorisation vaut aussi bien pour la conclusion d'un contrat initial que pour son renouvellement éventuel dans les limites fixées par l'article 3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **5 – Adoption d'un tarif de repas pour la cérémonie du 8 mai 2011**

**Marie-Anne David** : Le 8 mai 2011, la municipalité de Pont Saint Martin organise une cérémonie commémorative particulière, en hommage aux aviateurs de la Royal Air Force disparus sur le territoire de la commune de Pont Saint Martin lors des crashes des 4 février et 8 mai 1941.

À cette occasion, un travail de recherche a été effectué afin de retrouver les familles des aviateurs disparus. Certaines de ces familles se déplaceront pour la cérémonie.

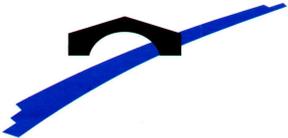
Dans ce cadre, un repas a été organisé pour la journée du 8 mai. La gratuité sera assurée pour les familles reçues et les familles d'accueil, les membres du comité de pilotage qui assure l'organisation de la cérémonie et les représentants officiels. Pour les autres participants, le prix du repas sera de 20 € par adulte et de 7,50 € par enfant (jusqu'à 13-14 ans).

**Yves François** : Je tiens à dire mais j'aurai l'occasion de le redire qu'un gros travail a été fait par un ensemble de personnes, du comité de pilotage et par d'autres également et aujourd'hui les familles anglaises et canadiennes répondent et seront présentes en grande partie ce 8 mai 2011. Vous allez recevoir, si ce n'est pas déjà fait, les invitations. C'est un moment fort de la vie de la commune, même 70 ans après.

Au programme, dès vendredi soir, l'accueil des familles puis samedi toute la journée étant plutôt réservée à des moments plus familiaux et des moments de recueillement des familles anglaises et canadiennes qui ont souhaité aller se recueillir à la fois sur les tombes de leurs ascendants au cimetière du Pont du Cens à 10h où nous serons reçus par un élu de la mairie de Nantes et l'après-midi sur les lieux du crash, souhait très fort là encore des familles. Chacun est cordialement invité à nous retrouver pour s'associer à ces cérémonies.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le tarif de 20 € par adulte et de 7,50 € par enfant pour les personnes souhaitant assister au repas,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



## 6 – Adoption des tarifs des encarts publicitaires pour la réalisation du guide pratique de la ville

**Marie-Anne David** : La commune de Pont Saint Martin édite un guide pratique.

Une mise en concurrence a été effectuée et l'agence Offset 5 a été retenue pour la création, la mise en page et l'impression du guide pratique ainsi que la réalisation des annonces publicitaires.

Pour assurer le financement du guide pratique à partir de ces annonces, des tarifs ont été proposés par Offset 5 pour équilibrer l'opération.

Afin de permettre à tous les commerçants et artisans de la commune de pouvoir bénéficier d'un espace publicitaire dans le guide pratique, des tarifs différents sont définis en fonction de la taille de l'encart :

Format	Tarifs HT
60x45 (=1/8 <sup>ème</sup> de page)	210 € HT
130x35 ou 60x60 (=1/5 <sup>ème</sup> de page)	270 € HT
130x45 ou 60x90 (=1/4 <sup>ème</sup> de page)	410 € HT
125x60 (=1/3 <sup>ème</sup> de page)	510 € HT
1/2 page	690 € HT
1 page	1050 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte les tarifs des encarts publicitaires tels que précisés dans le tableau ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 7 – Décision modificative n°1 du budget général

**Maryvonne Bourgeois** : Cette décision fait suite à ce que vient de dire Marie-Anne.

En section de fonctionnement, il convient d'inscrire une somme de 11.500 € supplémentaire au budget communication, afin de réaliser le guide pratique 2011.

Cette dépense sera entièrement compensée par la vente d'encarts publicitaires, commercialisés auprès des artisans et des commerçants. 11.500 € sont ainsi inscrits également en recettes de fonctionnement.

L'ensemble de ces écritures ne modifie en rien la structure globale du budget (Cf. tableau annexe : dépense et recette de Fonctionnement).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte la décision modificative n° 1,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 8 – Dénomination d'une impasse et de voies

**Daniel Machard** : Le conseil municipal donne la dénomination des rues, des chemins ou des impasses et porte les noms retenus à la connaissance du public.

A la demande des riverains, l'impasse existante située en face de la rue de la Taunière et débouchant sur la rue de l'Enclose devrait être dénommée. En effet, la confusion entre la rue et l'impasse portant le même nom entraîne des désagréments pour les livraisons et services de secours (toutes les adresses seront repérables par GPS).



Par ailleurs, au sein du secteur de Viais, de nombreuses voies ne sont pas nommées ce qui entraîne une certaine confusion dans le repérage.

Le cadastre Napoléonien a été consulté afin de connaître les noms des lieux-dits des parcelles concernées et ainsi pérenniser les noms utilisés. Une liste de nom a été proposée à la commission Culture.

Pour ce qui est de l'impasse, le nom « Impasse du Jardin des Ouches » a été retenu.

Pour ce qui est de Viais, les noms suivants ont été retenus, tels que présentés sur le plan joint :

Au Nord :

- Chemin des Grandes Vignes,
- Chemin de la Bauche Nouvelle,
- Rue du Meunier.

Au Sud :

- Route de la Haute Friche,
- Chemin de la Basse Friche,
- Chemin du Pain Perdu,
- Chemin de la Bonne Terre,
- Rue de l'Eveil,
- Chemin de la Garenne,
- Chemin du Grand Pré.

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 ;

**Jean-Paul Chauvet** : Les riverains ont-ils été consultés ?

**Daniel Machard** : Certains oui, mais personne n'avait vraiment de position sur le nom des rues. Nous nous sommes fiés à l'histoire via la commission culture.

**Yves François** : Il y a même des rues toutes nouvellement dénommées qui vont prochainement disparaître avec l'extension du Parc de Viais mais c'est ainsi il fallait les nommer et je pense notamment à la rue qui se trouve dans l'extension des 13 hectares de Viais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- dénomme l'impasse en face de la rue de la Taunière et débouchant sur la rue de l'Enclose : Impasse du Jardin des Ouches

- dénomme les voies, route, rues et chemins, selon le plan joint :

- Chemin des Grandes Vignes,
- Chemin de la Bauche Nouvelle,
- Rue du Meunier,
- Route de la Haute Friche,
- Chemin de la Basse Friche,
- Chemin du Pain Perdu,
- Chemin de la Bonne Terre,

- Rue de l'Eveil,
- Chemin de la Garenne,
- Chemin du Grand Pré.

- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **9 – Demande de subvention au titre du F.A.C allouée dans le cadre du plan d'aménagement de la Voirie Communale (P.A.V.C.)**

**Daniel Machard** : Le Conseil Général octroie des aides au travers du FAC (Fonds d'Aménagement Communal) à la voirie dans le cadre du Plan d'Aménagement de la Voirie Communale (PAVC).

Il s'agit de subventionner des opérations individualisées de remise en état de voies communales et de chemins ruraux. Les travaux éligibles concernent les travaux d'aménagement ou de grosses réparations effectués sur l'emprise de la voie, ceux ci s'étendant uniquement sur le réseau hors agglomération.

Dans ce sens, il est proposé au conseil municipal de solliciter le Conseil Général pour les voiries suivantes :

Nature	Nom	Longueur	Largeur	Situation géographique	Nature des travaux engagés	Montant des travaux H.T. en €
Voie communale	Rue de la Haugardière	150,0 ml	5,00 ml	Hors Agglo	Réfection de la couche de roulement en béton bitumeux	7.425 €
Voie communale	Lieu-dit « Le Moulin Gaillard »	200,00 ml	5,00 ml	Hors Agglo	Réfection de la couche de roulement en béton bitumeux	9.900 €

Les travaux sont prévus en 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- sollicite une participation financière auprès du Conseil Général pour la voirie telle que définie ci-dessus au titre du Plan d'Aménagement de la Voirie Communale,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **10 – Approbation du projet d'aménagement sécuritaire rue de la Cra et demande de financement au titre des amendes de police**

**Daniel Machard** : Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'aménagement relative à la sécurité routière sur la commune de Pont Saint Martin, une amélioration des conditions de circulation de la rue de la Crâ, dans le secteur aggloméré du Champsiome, est nécessaire.

Ce projet consiste à répondre à une demande forte des riverains, lesquels constatent régulièrement un trafic important et des vitesses excessives des véhicules sur cette portion de rue rectiligne entre les rues du Champsiome et la Rue de la Bauche Tue-Loup (RD n°76), rendant ce secteur dangereux voire accidentogène. Par ailleurs, il existe sur ce segment de voie, un passage piétons que les élèves du premier degré empruntent pour rejoindre l'arrêt du car scolaire situé Rue du Moulin Rouge.

Enfin, de par sa situation géographique, cette rue est empruntée par bon nombre d'usagers provenant des artères sud de la métropole qui utilisent cette rue comme voie de contournement ou de délestage.



La rue de la Crâ est composée d'une emprise de largeur moyenne de 11.20 ml, et d'une voie de circulation à double sens de 5.40 ml. Elle est bordée sur ses deux rives par une succession de propriétés bâties.

Compte tenu de l'état des lieux, il est donc projeté de réaliser deux aménagements de voies destinés à diminuer les vitesses excessives pratiquées par certains véhicules, et assurer une plus grande sécurité des piétons. Ce dispositif consiste en la création de deux écluses doubles permettant le rétrécissement de la chaussée qui impose le passage d'un seul véhicule à la fois. Les ilots seront réalisés en enrobés avec finition en résine gravillonnée, et délimités par des bordures.

L'estimation prévisionnelle de l'opération s'élève à un montant de 16 703.90 € HT soit 19 987,89 € TTC.

Le montant des produits d'amendes de police relatives à la circulation routière attribué au titre de 2010 aux communes du Département comptant moins de 10.000 habitants sera transmis par le Préfet au Département. Le Conseil Général doit organiser une proposition de répartition de cette dotation et demande aux communes les opérations susceptibles de relever de ce financement.

L'opération envisagée rue de la Crâ intègre les catégories des opérations pouvant bénéficier du produit des amendes de police.

**Michel Brenon** : Les essais réalisés sur le terrain semblent donner satisfaction donc c'est plutôt une bonne réalisation. J'avais juste deux remarques, premièrement ce projet est à l'ordre du jour de la commission voirie dans 15 jours, l'inverse aurait été préférable puisqu'il sera déjà voté au conseil municipal. Deuxièmement, 16 000 € pour deux rétrécissements de voies c'est hors de prix ! Je pense qu'une nouvelle fois, nous pouvons le constater que dans les travaux demandés aux communes il y a une exagération terrible. 16 000 € HT pour deux rétrécissements de route !!! Je sou mets cela à votre réflexion car c'est quand même très très cher.

**Daniel Machard** : Je ne sais pas si tu as le compte rendu de la dernière commission voirie et le programme 2011 sur lequel était déjà inscrit ces travaux et cela avait été bien discuté. L'aménagement concerne les chicanes qui ont été mises en test ; il s'avère que j'avais demandé des retours au niveau des riverains, leurs inquiétudes ou autres mais à ce jour je n'ai aucun retour. Nous en parlerons à la prochaine commission mais comme il fallait pour un délai précis (la fin du mois) voter cette demande de subvention, nous avons dû accélérer la chose. Moi je suis également inquiet quand je vois ces montants importants à savoir que ça n'est peut-être pas le seul de l'année mais la sécurité est importante.

**Yves François** : Ce que l'on peut juste rajouter par rapport à ce que Daniel vient de dire c'est que pour l'instant ce sont juste des estimations et que l'on peut espérer que ce sera un peu moins cher.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet de sécurisation de la rue de la Crâ et de s'engager à réaliser cette opération,
- sollicite une participation financière au titre des produits des amendes de police,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

#### **11 – Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour les travaux d'extension des vestiaires de football**

**Martine Chabirand** : La Ville de Pont Saint Martin est actuellement dotée d'un équipement sportif se composant de deux terrains de football et de vestiaires. Il est nécessaire de les restaurer et de les agrandir au regard de l'état de l'équipement et de son activité.



En effet, le club compte plus de 350 licenciés et le stade reçoit d'autres clubs. Dans les jours de rencontres, les vestiaires sont susceptibles d'accueillir 8 équipes de 15 joueurs soit 120 sportifs. Les vestiaires sont vétustes mais également sous dimensionnés par rapport aux besoins.

Un programme a été établi en prenant en considération la réhabilitation du bâtiment existant et l'extension de celui-ci par une nouvelle construction.

Ce projet est prioritaire pour la commune dans la mesure où les besoins sont identifiés depuis déjà quelques années :

- Obligation d'une rénovation du bâtiment pour répondre davantage aux exigences environnementales par la mise en place d'une isolation,
- Nécessité d'un agrandissement pour pouvoir accueillir dans des conditions correctes les équipes en répondant aux normes de la Fédération Française de Football.

L'enveloppe financière prévisionnelle est la suivante :

- Coût des travaux : 410.000 € HT
- Coût de la maîtrise d'œuvre, SPS, contrôle technique : 41.900 € HT

Soit un coût total prévu de 451.900 € HT.

L'Etat a mis en place la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) finançant différents types d'opérations. La 6<sup>ème</sup> catégorie d'investissement pouvant être subventionnée sont les constructions et la rénovation des équipements sportifs et de loisirs. Le projet s'inscrit dans cet objectif.

Le plan de financement est le suivant :

	<b>Projet global</b>
<b>Etat – Ministère de l'Intérieur</b>	25.000 €
<b>Etat - DETR</b>	45.500 €
<b>Conseil Général – FAC (partie réhabilitation)</b>	35.380 €
<b>Conseil Général – Contrat de Territoire (partie construction nouvelle)</b>	51.250 €
<b>Commune</b>	294.770 €
<b>Total</b>	451.900 € HT

**Jean-Paul Chauvet** : Juste une petite remarque pour rappeler notre position sur cet équipement dont on reconnaît le besoin ; il est rappelé ici les raisons pour lesquelles nous sommes dans l'obligation de réaliser cet équipement. Nous rappellerons quand même notre réticence quant au coût très élevé de l'estimation. J'ai vu dans la presse qu'il y avait un deuxième appel d'offre car le premier avait été infructueux, j'espère que c'est parce que les entreprises n'ont pas répondu et non pas parce que les prix étaient trop élevés par rapport à l'estimation car cela m'inquiète encore un peu plus. Nous allons donc bien sûr voter cette demande de subvention mais nous rappelons toutefois notre position sur cette estimation trop élevée pour ce type d'équipement.

**Martine Chabirand** : Oui en effet il y a eu un deuxième appel d'offre mais c'était parce que les entreprises n'avaient pas répondu sur quelques lots, notamment la charpente et la couverture. Par rapport au montant que vous trouvez élevé, je me suis rapprochée de l'architecte pour lui demander des informations sur les vestiaires de St Jacques de la Lande suite à la question de Mireille.



Vous nous aviez informés d'un montant de 437 000 € HT, en création, pour 4 vestiaires de 266 m<sup>2</sup> soit un coût au m<sup>2</sup> de 1642 €. Je me suis également renseignée auprès de St Lumine de Coutais pour 4 vestiaires de 271 m<sup>2</sup>, en création, le coût s'élève à 471 144 € HT soit 1738 € du m<sup>2</sup>. Pour Pont Saint Martin, le coût s'élève à 410 000 € HT pour 252 m<sup>2</sup> et 6 vestiaires sans compter le hall couvert de 60 m<sup>2</sup> ce qui fait un coût au m<sup>2</sup> de 1627 €. Donc je ne pense pas que l'on soit au-dessus du coût habituel sachant que nous avons en plus 60 m<sup>2</sup> de hall couvert qui seront certainement très utiles et très appréciés.

Je voudrais quand même rajouter quelque chose par rapport à un document que nous avons trouvé dans les boîtes aux lettres il y a quelques mois, au sein duquel vous parliez des vestiaires foot que vous avez comparé aux vestiaires de la salle Gardin. J'étais étonné de constater que vous parliez d'un coût de vestiaires à hauteur de 250 000 € et une réhabilitation de vestiaires, et leur extension, à 540 000 € !! Il ne faut pas confondre les chiffres HT et les chiffres TTC puisque les 250 000 € pour la réhabilitation des vestiaires de la salle Gardin était un prix HT et 540 000 € un prix TTC.

**Yves François** : J'ajouterais simplement que les discussions avec l'architecte et l'économiste sont serrées ; Mme Levi-Topal se bagarre avec les services techniques de la mairie pour trouver les meilleures solutions. On peut penser que les prix finaux seront inférieurs à ceux-ci mais nous n'avons pas les réponses aux deux derniers lots puisqu'une division a été faite entre les lots mais a priori, nous serons en-dessous de l'estimation. J'ajouterais également que, comme beaucoup de communes, nous sommes confrontés à des subventions qui seraient en baisse et aujourd'hui la DETR vient remplacer deux anciennes subventions, la dotation pour les communes rurales puis la DGE. Nous ne sommes pas du tout sûr d'avoir les 45 000 € mais nous verrons.

**Mireille Chevalier** : Je voudrais juste rajouter que tu as fait la division avec 410 000 € sans tenir compte des coûts de la maîtrise d'œuvre et contrôle technique donc à comparer dans les autres communes si c'était sans la maîtrise d'œuvre ; et puis nous verrons quand tout sera terminé à combien cela revient. Notre objectif était de faire réfléchir, de constater et d'être sûr d'être dans les clous donc nous avons réussi cela donc c'est déjà bien.

**Martine Chabirand** : Je ne pense pas, nous avons fait une estimation et elle était à 415 600 € HT et là nous sommes à 410 000 € HT. Les coûts sont bien des coûts travaux et c'était très réfléchi.

**Yves François** : Je salue le travail à la fois de Mme Levi-Topal mais aussi des services techniques sur ce dossier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte le projet d'extension et de réhabilitation des vestiaires de football d'un montant prévisionnel de 451.900 € HT,
- sollicite une dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 45.500 €,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Yves François** : *Valérie COLLIN doit s'absenter, elle donne donc à partir du point prochain, pouvoir à Brigitte GALPIN.*



## 12 – Adhésion au collectif Spectacle en Retz

**Brigitte Galpin** : Chaque année, un partenariat est réalisé entre le Collectif Spectacle en Retz et d'autres structures d'accueil jeunes afin d'organiser un camp d'une semaine appelé « Les Vacances Spectaculaires ».

Le concept de ce camp est de proposer aux jeunes un encadrement artistique par une compagnie de cirque professionnelle. Pendant cinq jours, les enfants apprennent les arts du cirque accompagnés des artistes et des animateurs présents sur le séjour.

Le dernier jour, les parents viennent chercher leur enfant sur le lieu du séjour et assistent au spectacle réalisé par les jeunes et la troupe, puis au spectacle de la compagnie de cirque.

Le Collectif Spectacle en Retz œuvre depuis plus de 10 ans au service d'un projet d'animation culturelle à l'échelle du Pays de Retz. Il réunit aujourd'hui 43 structures (dont 12 communes) et des membres à titre individuel. Ces membres ont en commun la préoccupation du développement de l'animation culturelle, dans le domaine du spectacle vivant.

Ses objectifs sont de :

- Développer des actions de sensibilisation ou d'éducation artistique,
- Développer des outils de communication mutualisés,
- Construire et soutenir des propositions de diffusion,

Pour pouvoir participer au projet « Vacances Spectaculaires », il est nécessaire d'adhérer à l'association Collectif Spectacle en Retz.

Cette adhésion permet de trouver au sein du Collectif des espaces de concertation et de construction avec des professionnels du spectacle vivant et de bénéficier des outils de communication mis en œuvre par la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (Le P'tit Zorg mensuel et le P'tit Zorg en ligne).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adhère au Collectif Spectacle en Retz,
- verse 150 € au titre de cette adhésion,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 13 – Adoption des tarifs des séjours pour les vacances scolaires 2011

**Brigitte Galpin** : Pendant les périodes de vacances scolaires le service enfance jeunesse propose des séjours en camping, en Point Accueil Jeune ou en hébergement collectif.

Chaque année un panel de séjours est proposé : séjours sportifs, séjours nature, séjours multi activités.

Les tarifs sont en fonction du quotient familiale reprenant les 10 tranches appliquées pour les autres services. Pour chaque tranche, les séjours sont répartis en 8 catégories de tarifs (de A à H).

Enumération des catégories :

- 
1. Le tarif A correspond à une sortie à la journée.
  2. Le tarif B correspond à un mini camp de 2 jours, à destination des 8- 11 ans.
  3. Le tarif C correspond à un mini camp, de 2 jours, à destination des 4-6 ans.
  4. Le tarif D correspond à un mini camp, de 3 jours, à destination des 5-8 ans.
  5. Le tarif E correspond à un mini camp, de 5 jours, à destination des 8-13 ans.
  6. Le tarif F correspond à un mini camp, de 5 jours, à destination des 8-13 ans.
  7. Le tarif G correspond à un mini camp, de 6 jours, à destination des 11-17ans.
  8. Le tarif H correspond au séjour, de 2 jours à Paris.

Le taux d'encadrement, le coût des prestataires, le transport etc sont pris en compte dans le calcul de ces tarifs. Les tarifs E et F couvrent deux types de voyages différents.

Les tarifs des tranches de 801€ à 950€ correspondent aux coûts de revient réels des séjours.

Catégories Quotients	A	B	C	D	E	F	G	H
QF≤200€	12 €	25 €	45 €	65 €	85 €	105 €	135 €	75 €
201€<QF<350€	14 €	30 €	50 €	72 €	95 €	115 €	145 €	80 €
351€<QF<500€	16 €	35 €	55 €	79 €	105 €	125 €	155 €	85 €
501€<QF<650€	18 €	40 €	60 €	86 €	115 €	135 €	165 €	90 €
651€<QF<800€	20 €	45 €	65 €	93 €	125 €	145 €	175 €	95 €
801€<QF<950€	22 €	50 €	70 €	100 €	135 €	155 €	185 €	100 €
951€<QF<1100€	24 €	55 €	75 €	107 €	145 €	165 €	195 €	105 €
1101€<QF<1250€	26 €	60 €	80 €	114 €	155 €	175 €	205 €	110 €
1251€<QF<1400€	28 €	65 €	85 €	121 €	165 €	185 €	215 €	115 €
QF≥1401 €	30 €	70 €	90 €	128 €	175 €	195 €	225 €	120 €

**Jean-Paul Chauvet** : Le tarif est-il le même pour tous les enfants, qu'ils soient ou non de la commune ?

**Brigitte Galpin** : Question piège ! En fait cela n'a jamais été déterminé encore jusqu'alors. Madame Levi-Topal avez-vous une information à propos de cela ?

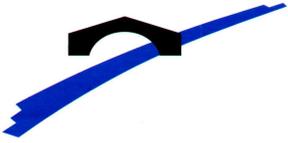
**Caroline Levi-Topal** : Il semblerait que ce soit pour les enfants domiciliés dans la commune ou scolarisés dans la commune.

**Jean-Paul Chauvet** : Cela veut dire que les enfants qui ne sont pas de la commune ne sont pas acceptés à ce genre de camp ou est-ce qu'il y aura un autre tarif de fait ?

**Caroline Levi-Topal** : A priori, les enfants domiciliés et scolarisés dans la commune sont prioritaires car l'effectif est vite plein, c'est pourquoi ce type de question n'a jamais été soulevé car elle n'a jamais eu lieu d'être.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte les tarifs des séjours de l'année 2011 tels que présentés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



## 14 – Adoption des tarifs des activités de l'accueil de loisirs

**Brigitte Galpin** : Pendant les périodes de vacances scolaires et estivales, l'accueil de loisirs propose deux types de temps d'animation en plus de la journée d'accueil :

- Les Nuitées : il s'agit d'une nuit proposée aux enfants à la maison de l'Enfance et encadrée par des animateurs. Cette nuit est accessoire. Son prix n'est pas compté dans le tarif journée. Le tarif de la nuitée est de 5,50 €.
- Les veillées : il s'agit d'une soirée proposée aux enfants à la maison de l'Enfance et encadrés par des animateurs. Cette soirée est accessoire. Son prix n'est pas compté dans le tarif journée. Le tarif de la veillée est de 3,50 €.

Par ailleurs, pour la période de vacances estivale, l'accueil de loisirs impose une date d'inscription butoir. Au-delà de cette date, les inscriptions sont possibles en fonction des places disponibles et une pénalité de retard par jour d'inscription est appliquée. La pénalité journalière est de 0.30 €.

**Mireille Chevalier** : Quand est-ce que nous allons nous réunir pour mettre à plat les règlements intérieurs ? Puisque nous allons arriver aux périodes de vacances et il faudrait que cela soit fait avant.

**Brigitte Galpin** : Comme vous le savez, nous avons fait un appel aux parents, diffusés par affichage sur les différentes structures et cela n'a pas été très positif puisqu'au niveau de la Farandole nous n'avons eu aucune réponse et au niveau de la Maison de l'Enfance, nous aurions deux personnes intéressées. Nous allons réunir une commission Enfance/Jeunesse début mai et y convier les deux personnes intéressées. Maintenant nous ne pouvons pas obliger les gens. Peut-être faudrait-il un autre système d'information aux utilisateurs.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'adopter les tarifs des veillées et des nuitées proposés,
- d'adopter la mise en place de la pénalité de retard ainsi que le montant de la pénalité journalière de 0,30 €
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

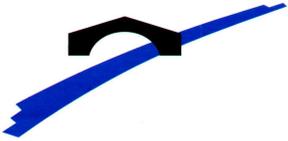
## 15 – Adoption des conventions avec la MSA Loire Atlantique-Vendée

**Brigitte Galpin** : Dans le cadre de trois conventions (voir documents joints), la Mutualité Sociale Agricole de Loire Atlantique -Vendée apporte un soutien financier :

- à l'accueil de loisirs sans hébergement,
- au service d'accueil périscolaire,
- au multi-accueil dans le cadre de la Prestation de service unique (PSU).

Le montant de la prestation de service à l'acte est fixé à 30% du prix de revient horaire dans la limite d'un plafond identique à celui de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'accueil de loisirs sans hébergement et le service d'accueil périscolaire.

Pour ce qui est du multi-accueil, les montants sont différenciés selon l'âge des enfants.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- adopte les conditions posées des trois conventions avec la Mutualité Sociale Agricole de Loire Atlantique – Vendée,
- autorise le Maire à signer les trois conventions pour les services d'accueil de loisirs sans hébergement, d'accueil périscolaire, et du multi-accueil,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

### **POINTS SUPPLEMENTAIRES**

**Yves François** : Je voudrais rappeler quelques points, quelques dates, quelques informations également et si vous avez des questions ou des informations vous-mêmes à donner, n'hésitez pas.

#### Réunion

J'ai déposé dans vos bannettes respectives (et également par mail) une invitation concernant la réforme des collectivités territoriales qui aura lieu à la Baule le vendredi 20 mai et organisée par l'AMF44 de 9h30 à 12h00. Pour ma part, j'irai donc j'ai des places dans ma voiture.

C'est une réunion importante, Mme Lévi-Topal a participé ce matin à ce même type réunion avec tous les DGS. A tous points de vue, c'est vraiment une réforme qui bouge les choses même au niveau de la police du Maire il y a des choses qui vont bouger !

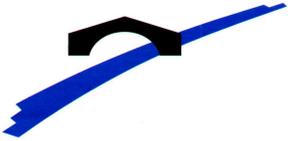
#### Dates

Si vous voulez bien noter sur vos agendas, 3 dates :

1. *Lundi 9 mai* (20h00) : groupe de travail sur le projet PADD
2. *Mardi 10 mai* : conseil municipal (20h30) – Présentation par M. Anizon su Syndicat du Bassin Versant sur le résultat des zones humides réalisé par les exploitants eux-mêmes et Philippe Retière et un autre dossier sur les vestiaires foot.
3. *Jeudi 19 mai* : conseil municipal (20h30) : Il s'agira notamment de sujets concernant l'Enfance et la Jeunesse suite à la commission de la veille (9 mai) animée par Brigitte Galpin afin que les tirages des papiers puissent être effectués et envoyés aux familles fin mai/début juin.

### **WEEK-END AU BORD DE L'EAU**

**Yannick Fétiveau** : Chacun a reçu le programme organisé et concocté par les équipes du Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu en lien avec le CPIE, en lien avec des associations locales et bien évidemment en lien avec les élus locaux de Pont Saint Martin. Je vous invite donc à découvrir ou redécouvrir notre environnement proche de la rivière tout au long du week-end de manière à avoir une approche conviviale et festive de l'environnement.



## FOIRE COMMERCIALE – UCAPL

**Daniel Machard** : L'UCAPL organise sa 1<sup>ère</sup> fois commerciale et artisanale avec des animations sur l'eau avec des bateaux modèles réduits. Merci de passer leur dire bonjour.

**Yannick Fétiveau** : Il y a complémentarité entre les deux manifestations et absolument pas concurrence et cela avait été vu notamment avec les commerçants en amont de la préparation.

## VIDE GRENIER

**Laurent Abel** : J'en profite pour vous informer de l'organisation d'un vide-grenier ce week-end au Champsiome.

## NAISSANCE

**Yves François** : Nous souhaitons la bienvenue à Anaël, le petit-fils de Brigitte Galpin.